



## Prévention incendie dans l'agriculture

## Prévention incendie dans les porcheries



### Contenu

- ▶ [Défis](#)
- ▶ [Causes de l'incendie](#)
- ▶ [Responsabilités](#)
- ▶ [Installations électriques](#)
- ▶ [Appareils de production de chaleur](#)
- ▶ [Règles générales de prévention incendie](#)
- ▶ [Organisation des secours](#)



### L'essentiel en bref

- ▶ Les porcs sont difficiles à évacuer en cas d'incendie. La prévention est donc essentielle.
- ▶ Les causes les plus fréquentes d'incendie sont les installations électriques défectueuses et l'utilisation incorrecte d'appareils de production de chaleur.
- ▶ Les matériaux facilement inflammables, la poussière et la litière ainsi que l'absence de compartiments coupe-feu favorisent une propagation rapide de l'incendie.
- ▶ Les systèmes de surveillance de la température ambiante et les détecteurs de fumée reliés à des systèmes d'alarme permettent une intervention rapide en cas d'incendie.



*L'élevage de porcs à forte densité animale exige des mesures spécifiques de prévention des incendies. (Photo : LID)*

### Défis

En cas d'incendie dans une porcherie, il est difficile de diriger les porcs de manière ciblée, car ils ont tendance à se réfugier sur les côtés. Les porcs élevés en stabulation rechignent à quitter leur environnement familier. Sous l'effet du stress, ils cherchent à retourner dans la porcherie, ce qui complique leur sauvetage.

Les truies et les verrats peuvent réagir de façon agressive et mordre. Le bruit, la lumière, la présence d'étrangers et l'agitation générale lors d'un incendie accentuent encore ces comportements liés au stress. Les ventilateurs de la porcherie peuvent attiser le feu et accroître la production de fumée.



*Une lutte systématique contre les rongeurs permet d'éviter les dommages qu'ils peuvent causer aux composants électriques. (Photo : SPAA)*

### Causes typiques d'incendie

Les incendies dans les porcheries peuvent avoir diverses causes :

#### Installations électriques

- ▶ Installations inadaptées, non réalisées par des professionnels, solutions provisoires devenues permanentes
- ▶ Dommages mécaniques, p. ex. causés par des véhicules, câbles écrasés
- ▶ Isolations vieillissantes, pièces desserrées (p. ex. bornes à vis)
- ▶ Morsures par les porcs
- ▶ Dommages causés par des souris, des rats ou des fouines
- ▶ Nettoyage inadapté, p. ex. infiltration d'eau lors de l'utilisation de nettoyeurs haute pression



Des contrôles visuels réguliers des installations techniques, associés à un entretien conforme aux indications du fabricant, réduisent au minimum le risque d'incendie lié à des défaillances techniques. (Photo : SPAA)



Des câbles propres et bien ordonnés facilitent le contrôle visuel des installations électriques. (Photo : SPAA)



Nettoyez régulièrement la poussière des prises électriques à l'aide d'un aspirateur. (Photo : SPAA)



L'installation d'un dispositif de protection contre les arcs électriques (AFDD – « disjoncteur de protection incendie »), combiné à un disjoncteur / interrupteur différentiel, permet de réduire les effets thermiques liés aux arcs électriques. (Photo : Hager.de)

## Appareils de production de chaleur

- ▶ Appareils défectueux ou vétustes (lampes chauffantes, radiateurs à gaz, panneaux infrarouges, etc.)
- ▶ Distances de sécurité insuffisantes
- ▶ Chaînes de suspension ou grilles de protection manquantes
- ▶ Accumulation de poussière sur les composants électriques, les roulements, les prises de courant, etc.
- ▶ Entretien ou lubrification insuffisants (p. ex. roulements surchauffés)
- ▶ Utilisation imprudente des appareils de chauffage au gaz

## Matières inflammables ou explosibles

- ▶ Libération de gaz toxiques et explosifs (hydrogène sulfuré, méthane) provenant du lisier lors du brassage et du rinçage
- ▶ Manipulation inappropriée des matériaux de litière

## Stockage / rangement

- ▶ Présence de matériaux ou liquides facilement inflammables dans le local technique ou à proximité d'appareils de chauffage
- ▶ Manque d'ordre et de propreté dans les locaux techniques

## Formation de poussière

- ▶ Inflammation des poussières provoquée par des étincelles, des décharges électrostatiques ou d'autres sources d'inflammation

## Autres causes

- ▶ Impact de foudre
- ▶ Incendies intentionnels
- ▶ Projection d'étincelles lors de travaux avec des appareils
- ▶ Défauts de construction ou absence de compartiments coupe-feu

## Responsabilités

Les responsables d'exploitation dans le domaine de l'élevage de porcs portent une grande responsabilité envers les personnes, les animaux et l'environnement. Ils doivent être pleinement conscients des conséquences d'un potentiel incendie, connaître les risques et réagir par des mesures appropriées. Une évaluation régulière du danger est indispensable à cet effet. La mise en place de systèmes de surveillance technique permet de réduire considérablement le risque d'incendie ainsi que l'ampleur des dommages éventuels.

## Mesures pour les installations électriques

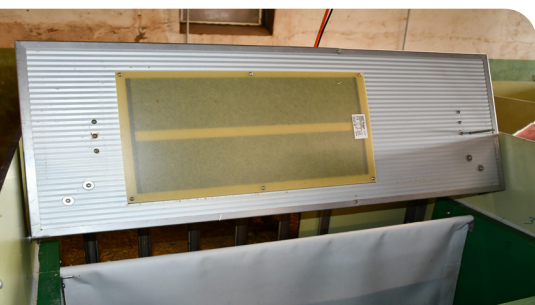
- ▶ Remplacer les ampoules à incandescence, les tubes fluorescents et les projecteurs halogènes par des ampoules LED, qui dégagent nettement moins de chaleur.
- ▶ Utiliser les contacts thermiques des ventilateurs pour les arrêter automatiquement en cas de surchauffe ; ils peuvent souvent être reliés à un système d'alarme.
- ▶ Contrôler fréquemment l'état des câbles pour identifier les morsures et combattre activement les rongeurs.
- ▶ Prévoir une alimentation électrique séparée pour les installations telles que les ventilateurs dans chaque compartiment coupe-feu.
- ▶ Tester les disjoncteurs différentiels conformément aux indications du fabricant, au minimum tous les 6 mois.



Les installations présentant un risque élevé d'incendie, comme les moulins à fourrage, doivent être placées dans des compartiments coupe-feu séparés. (Photo : SPAA)



L'état de la lampe chauffante, de la chaîne et du point de fixation au plafond doit être vérifié régulièrement. (Photo : SPAA)



Inspectez régulièrement les panneaux infrarouges afin de détecter d'éventuels dommages, notamment après le nettoyage. (Photo : SPAA)

- ▶ Les travaux électriques doivent être effectués uniquement par des électriciens qualifiés, conformément à l'état de la technique.
- ▶ Contrôler et entretenir régulièrement les équipements techniques conformément aux indications du fabricant. Les défauts visibles sont : boîtiers endommagés, câbles abîmés ou des traces de surchauffe (coloration foncée, altération des matériaux).
- ▶ Vérifier régulièrement les réglages programmés.
- ▶ Tous les collaborateurs doivent connaître la procédure à suivre en cas de problème. Celle-ci inclut notamment des instructions de travail claires, des installations correctement étiquetées ou une répartition précise des responsabilités en cas de panne.
- ▶ Installer les commandes (p. ex. variateurs de fréquence) à l'extérieur de la zone occupée par les animaux. Organiser la distribution électrique en sous-groupes – une adaptation possible lors de travaux d'entretien électrique.
- ▶ Effectuer le contrôle obligatoire des installations électriques tous les 10 ans (conformément à l'annexe 2.4.8, OIBT).

## Mesures pour les appareils de chauffage

- ▶ Suspendre les lampes chauffantes de manière sûre avec une chaîne. Respecter les distances minimales de sécurité prescrites par le fabricant vis-à-vis des animaux, des objets ou des éléments du bâtiment (anciennes lampes chauffantes : au moins 0,5 m).
- ▶ Contrôler régulièrement les panneaux infrarouges pour détecter tout changement/décoloration.
- ▶ Les nids à porcelets modernes et économes en énergie équipés de radiateurs à ondes thermiques réduisent le risque d'incendie.
- ▶ Nettoyer soigneusement les appareils de chauffage à gaz avant chaque nouvelle installation, idéalement avec une lance à air comprimé (pression de service maximale : 5 à 10 bars). À noter :
  - Les radiateurs en céramique peuvent se fissurer sous l'effet de l'air comprimé.
  - Les thermocouples ne doivent en aucun cas être endommagés.
  - Ne pas utiliser ni d'eau de nettoyeur haute pression (risque d'endommagement du dispositif d'allumage).
- ▶ Tenir la litière à l'écart des appareils de chauffage. Avant la mise en service, l'installation doit être propre et opérationnelle.
- ▶ Ne jamais stocker de matériaux inflammables à proximité du réservoir de gaz.
- ▶ Le vieillissement et l'usure des installations réduisent leur sécurité d'exploitation, quelle que soit leur taille.
- ▶ Contrôler les installations de gaz liquéfié tous les 6 ans (art16, CFST 6517) et les réservoirs de gaz tous les 2 ans (art 8, CFST 6516).
- ▶ Le brassage du lisier entraîne une libération accrue de gaz. En présence d'une quantité suffisante d'oxygène, l'hydrogène sulfuré et le méthane peuvent exploser. Il faut donc : éteindre les appareils de chauffage et bien aérer lors du brassage, du pompage et du rinçage, maintenir fermée la vanne du réservoir



▶ **Directive CFST 6516**  
« [Équipements sous pression](#) »



▶ **Directive CFST 6517**  
« [Gaz liquéfiés](#) »





Les détecteurs de fumée et de chaleur sans fil, protégés contre la poussière, garantissent une alerte rapide en cas d'incendie. Ils peuvent être installés a posteriori dans les porcheries existantes, sans mesures constructives supplémentaires. (Photo : SPAA)



Les extincteurs doivent être bien visibles et facilement accessibles. (Photo : SPAA)

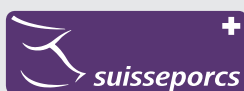


Des voies d'accès dégagées permettent aux pompiers d'utiliser des moyens techniques pour lutter contre l'incendie et préserver les parties intactes du bâtiment. (Photo : pompiers de Langenthal)

#### Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) | agriss

Grange-Verney 2 | 1510 Moudon  
www.spaa.ch | www.agriss.ch

En collaboration avec :



extérieur ou de la fosse à lisier et vérifier que les raccords au réservoir à lisier soient étanches au gaz.

- ▶ L'exploitant est responsable de l'entretien et du contrôle d'étanchéité des installations, conformément aux indications du fabricant.

## Mesures générales de prévention des incendies

- ▶ Maintenir l'ordre et la propreté (désencombrer les bâtiments, éliminer les déchets, la poussière et les toiles d'araignée).
- ▶ Stocker correctement les matières inflammables et dangereuses.
- ▶ Envisager l'installation d'un paratonnerre.
- ▶ Les travaux présentant un risque accru d'incendie (soudage, brasage ou meulage) nécessitent une vigilance particulière et des mesures de protection appropriées.
- ▶ Se protéger contre les incendies criminels : fermer à clé les bâtiments et installer des systèmes de surveillance ou d'alarme.
- ▶ Équiper les locaux abritant des installations électriques de portes coupe-feu et de murs/plafonds résistants au feu.
- ▶ Implanter les installations de combustion dans des compartiments coupe-feu séparés et maintenir les portes fermées.
- ▶ Dans la mesure du possible, installer des compartiments coupe-feu a posteriori (p. ex. toit, murs, couloirs).
- ▶ Interdiction absolue de fumer dans tous les locaux.

## Organisation des secours

- ▶ Dans les porcheries complexes (avec plusieurs bâtiments, installations à plusieurs étages, panneaux solaires), le plan d'urgence doit indiquer qui est autorisé à couper le courant en cas d'incendie (direction de l'exploitation, électricien, pompiers électriciens).
- ▶ Les détecteurs de fumée, caméras et systèmes d'alarme connectés à un smartphone permettent de détecter et de réagir rapidement en cas d'incendie.
- ▶ Les systèmes intégrés de trempage, de refroidissement et d'arrosage peuvent aider à lutter contre l'incendie en cas de feu.
- ▶ Dans tous les bâtiments, installer des extincteurs bien visibles et facilement accessibles. Utiliser des extincteurs à CO<sub>2</sub> pour les installations électriques.
- ▶ Maintenir tous les extincteurs en parfait état de fonctionnement et les entretenir selon les instructions du fabricant. Garantir l'approvisionnement en eau d'extinction.
- ▶ Former les collaborateurs à la prévention des incendies et au comportement à adopter: alerte, extincteurs et voies d'évacuation.
- ▶ Pour les grandes porcheries, il est recommandé d'élaborer conjointement avec les pompiers un plan d'intervention (intégrant l'alimentation électrique et l'utilisation de grands ventilateurs à brouillard d'eau).